

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE
VERNOUILLET

OBJET :
DELIBERATION -
BUDGET EAU 2022
DECISION MODIFICATIVE
N°2

Date de la
convocation
du Conseil municipal

8 décembre 2022

Service financier :
Jmb-dd-ma-2022.131

SG-2022/12 - 12

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et mise en
ligne sur le site internet de la
collectivité le

23/12/2022

*Par délégation du Maire,
La DGS,*

E. CORDIER

REPUBLICQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
028-212804041-20221214-2022-12-12D-BF
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de dépôt en préfecture : 22/12/2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le QUATORZE du mois de DECEMBRE à DIX-NEUF HEURES, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 8 décembre.
La séance a été retransmise par voie électronique.

Présents :

MM. STEPHO, MALANDAIN, Mmes LUCAS, BENABI, MANSON, M. RICHARD, Mme BOUGRARA, M. MORIN, Mmes EMOND, MONTIGNY, M. GLIZE, Mme POMMIER, Mme SENECHAUX, MM. CAN, AHSAINÉ, Mme REPARAT, M. SIADOUA, Mme PFEIFFER'OVA.

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme VIGNY à M. STEPHO, M. DETAMANTI à Mme BOUGRARA, M. TRAPATEAU à M. MORIN, M. LOUDIERE à Mme BENABI, Mmes HENRI à M. GLIZE, Mme MERABTI à Mme LUCAS,

Absent excusé : Néant

Absents (es) non excusés (es) : M. CHAKOUR, Mme ONAL, M. CHBABI, Mme QUERITE, M. HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI, YOUNSSI,

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres votants : 24

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 19 h 00 - Fin de séance : 20 h 23

Vu le Budget Primitif 2022,
Vu le Budget Supplémentaire 2022,
Vu la Décision Modificative n°1,

Monsieur le Maire propose les ajustements de crédits, en section de fonctionnement détaillés ci-dessous :

Section de Fonctionnement :

Recettes			
Chapitre	Nature	Motif	Montant
78	7817	Reprise de provision	5 682,28
TOTAL			5 682,28

Dépenses			
Chapitre	Nature	Motif	Montant HT
65	6541	ANV	5 682,28
TOTAL			5 682,28

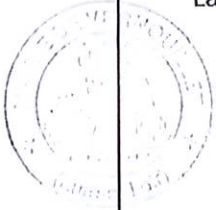
Avis favorable de la commission des finances du 6 décembre 2022,

C'est pourquoi, le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

ACCEPTTE, à l'unanimité, les ajustements de crédits, tels que proposés ci-dessus ;

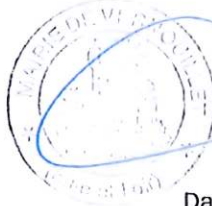
ET ONT SIGNE les membres présents ;
Pour copie certifiée conforme,

La secrétaire de séance,



Michèle MANSON

Le Maire,



Damien STEPHO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif
d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la
date de publication conformément aux articles R.421-1
et R.421-5 du code de justice administrative.